Carsat Retraite & Santé au travail Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION POUR : l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

Liste des Intervenants en Prévention des Risques Chimiques (IPRP RC)

LES IPRP, enregistrés auprès de la DREETS et conventionnés avec la Carsat BFC s'engagent à déployer leurs actions en respectant certaines valeurs :

La reconnaissance de la pluricausalité de l'accident du travail et de la pathologie professionnelle ;

La nécessité d'une action globale de prévention à caractère multidimensionnel (changements techniques, organisationnels, managériaux, comportementaux, amélioration de conditions de travail, etc ...) ;

L'acceptation d'une stratégie de prévention qui respecte les principes généraux de prévention ;

La promotion des démarches participatives dans l'action de prévention en associant les instances représentatives du personnel ;

La nécessité pour chaque action d'aboutir à un gain d'autonomie en prévention des risques professionnels pour l'entreprise.

Leur intervention en prévention des risques chimiques comprend plusieurs étapes pour contribuer à la mise en œuvre de votre démarche santé & sécurité au travail. Ainsi, ils vous aideront à :

1 - ENGAGER VOTRE DEMARCHE

- ✓ Formaliser votre engagement dans la démarche.
- ✓ Inventorier les produits.

2 - EVALUER LES RISQUES

- ✓ Répertorier les dangers.
- ✓ Analyser les conditions d'exposition.
- ✓ Transcrire l'évaluation et hiérarchiser les risques.

3 – ELABORER UN PROGRAMME D'ACTION RESPECTANT LES PRINCIPES GENERAUX DE PREVENTION

- ✓ Fixer la liste détaillée des mesures de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels devant être prises.
- ✓ Déterminer pour chaque mesure : ses conditions d'exécution, des indicateurs de résultat, l'estimation de son coût.
- ✓ Identifier les ressources de l'entreprise pouvant être mobilisées.
- ✓ Déterminer un calendrier de mise en œuvre.

4 – DEPLOYER VOS ACTIONS

- ✓ Suivre les indicateurs de résultats déterminer dans le plan d'action.
- ✓ Proposer des actions correctives le cas échéant.

5 - PERENNISER VOS ACTIONS

- ✓ Organiser la maintenance et les vérifications périodiques.
- ✓ Mettre à jour votre document unique
- ✓ Définir de nouvelles priorités

Carsat Retraite & Santé au travail Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION POUR : l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

Liste des Intervenants en Prévention des Risques Chimiques (IPRP RC) à contacter directement

Nom Prénom ou Raison Sociale	Code postal	Ville	Adresse Mail	Téléphone
PREV CONSULT	21121	FONTAINE-LES-DIJON	lucile.duthu@prev-consult.fr.	06 46 43 57 44
INDUSTRIE CONSEIL FRANCHE-COMTE (ICFC)	25000	BESANÇON	severine.onillon@ic-fc.fr	06 45 56 22 53
GROUPE FORCES	25410	SAINT-VIT	secretariat@groupeforces.fr	03 81 50 59 43
LANCELOT CHRISTINE	58320	GERMIGNY-SUR-LOIRE	christine.lancelot@lconseils.fr	06 76 50 86 15
VIEIRA NATHALIE	58000	SERMOISE-SUR-LOIRE	nvieira.evrc@gmail.com	06 63 56 32 79
JONQUET CECILE	58400	RAVEAU	cecile.jonquet@preventi-chimie.fr	06 81 71 80 55
CAMMAE	70100	GRAY	yannick.moulin@cammae.fr	06 38 02 83 39
ALONSO STEPHANE	69480 (71)	MORANCE	s.alonso69@hotmail.fr	06 73 62 25 85
GETTE KHEIRA	71380	SAINT-MARCEL	gkheira@hotmail.fr	06 85 49 66 07
AQSEONS	71460	SAINT-MICAUD	cindy@aqseons.fr	06 37 42 74 61
CUBY FABRICE	90150	MENONCOURT	fabrice.cuby@gmail.com	06 30 28 57 44

Carsat Retraite & Santé au travail
Bourgogne-Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION POUR :
l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

Mise à jour le 09/09/2026